

# **MAIRIE DE SAINT-ELOI**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2015**

L'an deux mille quinze le vingt six mars à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SELIGNAN Jacqueline, Maire.

Tous les membres présents.

Date de la convocation : 17 mars 2015.

### **BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

- Affectation des résultats (comportant le résultat de l'exercice 2014 et les résultats antérieurs) : 1 949,51 € sont affectés en section d'exploitation

- Budget primitif prévisionnel

- la section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 221 €

- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 34 499 €

### **BUDGET PRINCIPAL**

- Affectation des résultats (résultats de l'exercice 2014 et résultats antérieurs) :

117 638 € sont affectés en recettes d'investissement

21 028 € sont affectés en recettes de fonctionnement

- Budget primitif prévisionnel

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 336 623 €. L'autofinancement brut prévu ou virement à la section d'investissement est de 126 646 € et figure en dépenses de fonctionnement.

- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 343 819 €

Le budget est voté sans augmentation de la fiscalité, sans recours à l'emprunt. Le montant des subventions attribuées aux associations reste stable à 1 172 €.

Un budget supplémentaire sera établi comme chaque année afin de prendre en compte les ajustements nécessaires, notamment la finalisation financière des travaux d'aménagement de l'entrée Nord du centre-bourg.

## **SUIVI DU DOSSIER AMENAGEMENT ENTREE NORD DU CENTRE-BOURG**

- Enfouissement des réseaux secs et éclairage public (3 points lumineux) sous maîtrise d'œuvre du Syndicat d'Electricité. L'enveloppe financière restant à la charge de la commune est de 50 866,28 €.

- Le renouvellement de la colonne d'eau potable par le Syndicat des Eaux est en cours de chiffrage. Une prolongation du réseau sous accotement est prévue afin d'alimenter les maraîchers bio.

(pour information, le relevé topographique étant achevé, une réunion technique interne est prévue le 9 avril).

## **CIMETIERE**

Après consultation des entreprises, la société Paradis Vert a été retenue pour les travaux d'aménagement du cimetière pour un montant de 8 789,72 € TTC.

Par ailleurs, la société Granimond assurera la fourniture et la pose de 10 cavurnes et d'une stèle du souvenir pour 4 876 € TTC.

Une réunion de coordination des travaux sera programmée prochainement.

## **NUMEROTATION DES HABITATIONS**

Une réunion technique est prévue le jeudi 2 avril avec un fournisseur.

## **LOTISSEMENT LA FERME DE BOZON**

**La pré-commercialisation est en cours. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à IMPACT IMMOBILIER 380 Grande Rue 01570 FEILLENS, tél : 03 85 36 13 13, mail : [impact.immobilier@orange.fr](mailto:impact.immobilier@orange.fr).**

## **INFORMATION**

La commune de Saint-Eloi souhaite promouvoir l'activité de ses artisans et commerçants via son site internet. Les personnes intéressées peuvent nous adresser par courriel ou la boîte aux lettres de la mairie leurs encarts publicitaires.